



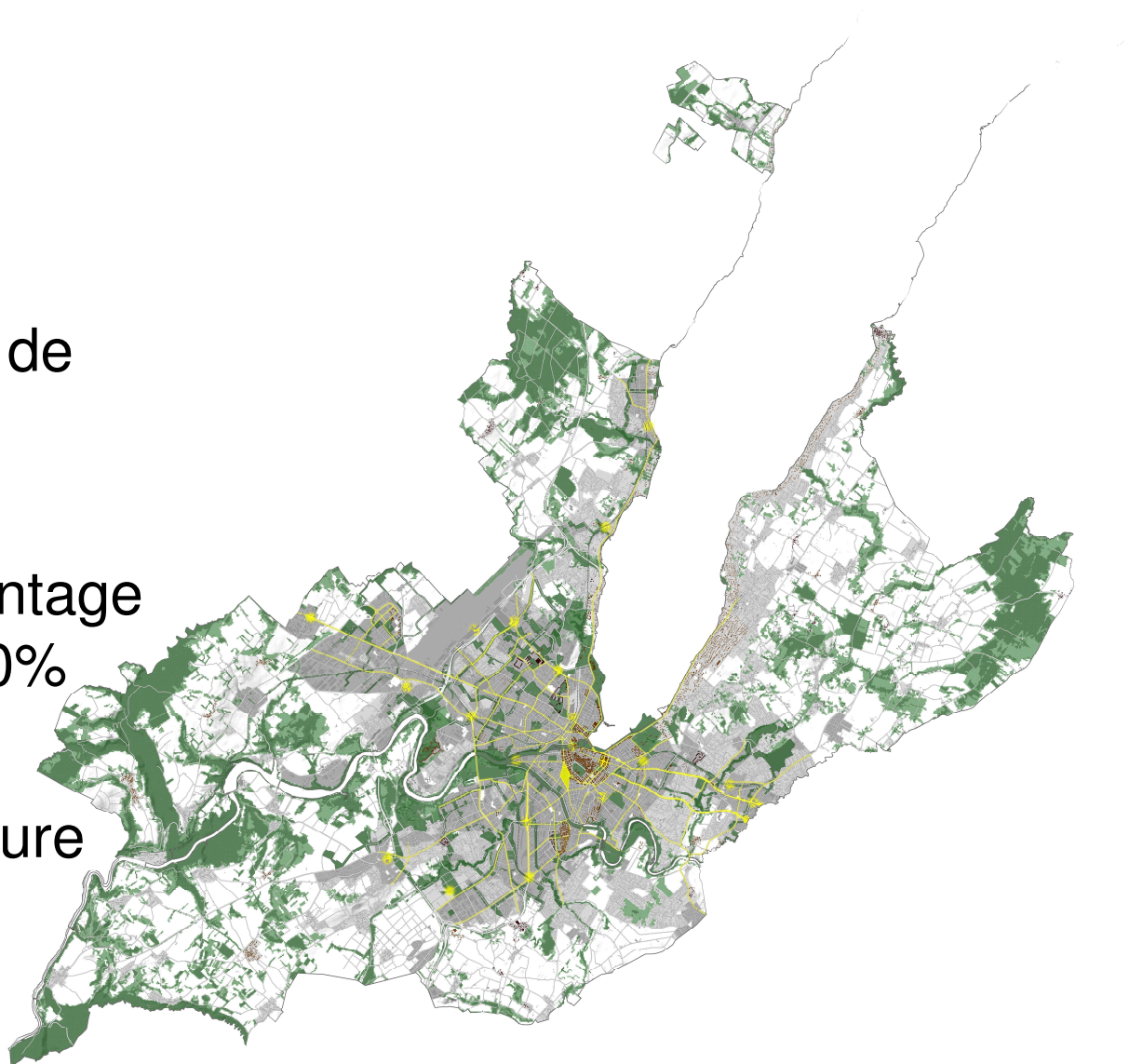
BOUQUET DE MESURES : REVALORISATION DES ARBRES





VISION

- ✓ Lutter contre les ilots de chaleurs
- ✓ Augmenter le pourcentage de canopée à env. 30%
- ✓ Améliorer l'infrastructure écologique





STRATEGIE

- ✓ Localiser des espaces arborisables
- ✓ Identifier et priorisation des leviers d'actions
- ✓ Renforcer la pratique pour conserver plus d'arbres lors des projets
- ✓ Développer un programme d'actions exemplatives réalisables à court (2023) et moyen terme (2028);



MESURES IMMEDIATES : ARBITRAGE

- ✓ Arbitrage en faveur des arbres
- ✓ Révision des critères pour les abattages dit de confort (emprise de chantier, voie de circulation lors de travaux)
- ✓ Inventaire des PLQ anciens



MESURES IMMEDIATES : PLUS DE MOYENS FINANCIERS

- ✓ Nouvelles plantations
- ✓ Qualité et entretien des plantations
- ✓ Conservation et restauration des arbres majeurs
- ✓ Meilleure condition cadres

**Modification du règlement sur la conservation de la
végétation arborée et de la directive**



MESURES IMMEDIATES : PLUS DE MOYENS FINANCIERS

La valeur est augmentée
x1,5 dès le 1^{er} mars 2020
x2 en 2021

Prix inchangé depuis 1974 : 2 centimes par cm² de surface du tronc.



MESURES IMMÉDIATES : COLLABORATION COMMUNALE RENFORCEE

- ✓ Reverser sur les fonds communaux les montants de compensation
- ✓ S'appuyer sur les acteurs de proximité
- ✓ Développer des espaces de canopée répartis en milieu urbain

EXEMPLES : PLANTATION

Réhabilitation de la Campagne Rigot



Travaux

Plantation de 63 arbres – allée de maître et parc

A venir – plantation d'un verger et d'arbres dans la partie supérieure du parc



EXEMPLES : PLANTATION

Revitalisation du bocage de Genthod



Travaux
expertise sanitaire des arbres
élagages / abattages
plantations de 95 arbres et 1118 arbustes
entretien sur trois ans

EXEMPLE : CONSERVATION

Orme du restaurant de
la Fontaine - Sézenove

Travaux
Expertise Taille d'entretien



SIMULATION : QUARTIERS EXISTANTS

Riant-Parc :

- 165'000.- CHF de valeur compensatoire pour les abattages
- Dès le 1^{er} mars 2020, sur le même périmètre l'abattage sera calculé à 247'500.- CHF
- env. 30 arbres en plus

Les Sciers :

- 379'000.- CHF de valeur compensatoire pour les abattages
- Dès le 1^{er} mars 2020, sur le même périmètre l'abattage sera calculé à 568'000.- CHF
- Env. 80 d'arbres en plus



MAITRISE DES DONNES : OUTIL DE SUIVI ET DE CONTRÔLE

- ✓ Saisie des demandes dématérialisées
- ✓ Localisation des demandes et détails arbres par arbre
- ✓ Mesures compensatoires détaillées

● ● ● MESURES A LONG TERME ● ● ● ● ● ●

- ✓ Dégager plus de d'espace en voirie
- ✓ Réorganiser les schémas de circulation
- ✓ Modifier l'implantation des réseaux sous-terrain





MERCI POUR VOTRE ATTENTION



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Conseil d'Etat

23 janvier 2020 - Page 14